

[Le mot de la ministre] : promouvoir l'égalité : une responsabilité qui nous implique...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **9 (2009)**

Heft 9

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Promouvoir l'égalité : une responsabilité qui nous implique...

Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports



Exprimer en quelques lignes les enjeux de trente ans d'activités du Bureau de l'égalité permet d'affirmer la nécessité d'agir pour que les femmes obtiennent ce qui, en regard de différents textes légaux, semble acquis. La déclaration universelle des droits de l'homme, la loi fédérale sur l'égalité, dont le but est de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans les rapports de travail, ou encore la Constitution jurassienne, rappellent des débats de société mettant au cœur des préoccupations les valeurs de dignité, d'égalité, de solidarité et de fraternité. Pourtant, la réalité est encore trop souvent autre et difficile à vivre pour de nombreuses femmes.

Face à une multitude d'impressions contrastées, je vais articuler mon propos autour de quatre sentiments, soit la reconnaissance, la révolte, la lassitude et l'espoir.

Reconnaissance

J'imagine le débat mené en janvier 1977 par Valentine Friedli, David Stucki, Roland Voisin, Pierre Philippe, François Mertenat, Serge Vifian et Roger Jardin pour inscrire dans la Constitution jurassienne le Bureau de la condition féminine. Cette volonté politique a légitimé une action de l'Etat en faveur de l'égalité. Promouvoir l'égalité ne se décrète pas un jour, mais nécessite

un engagement, une implication de longue durée; j'éprouve de l'admiration pour ces femmes et ces hommes qui se sont engagé-e-s, qui ont permis qu'aujourd'hui l'on s'implique en ne se contentant pas de placer l'égalité en point de mire mais en réfléchissant et agissant. Je n'oublie pas que, si je peux m'exprimer si librement, je le dois aussi à ces pionnières qui, comme le dit Benoîte Groult, se battirent « pour un besoin aussi vital et brûlant que le besoin d'aimer ».

Révolte

L'égalité salariale doit être un enjeu de mobilisation; comment admettre que la Suisse soit placée en 34^e position dans ce domaine sensible et que les femmes soient encore payées 20% de moins que leurs collègues masculins? Si certaines différences peuvent s'expliquer par des facteurs objectifs, comme l'âge, la formation, l'ancienneté ou encore le secteur d'activité, force est de constater que souvent l'explication demeure brinquebalante. De nombreux autres domaines nécessitent notre engagement et nous obligent à nous ouvrir au monde. L'exemple des femmes traversant des situations de guerre, trop souvent victimes d'actes de barbarie, sont, avec les enfants, des victimes civiles toutes désignées.

Lassitude

S'il est utile de vérifier le sens et l'opportunité des actions menées par le Bureau de l'égalité, s'il est nécessaire de rendre des comptes sur le bon usage des budgets mis à sa disposition, il est parfois difficile d'avoir régulièrement à justifier son existence même ou d'entendre les quolibets habituels dont je vous fais grâce... Les personnes qui y travaillent s'engagent concrètement en faveur de causes aussi nobles et vitales que la lutte contre les violences domestiques, l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale, la clarification de relations de travail au travers du Chèque emploi, la mise en œuvre de la loi sur la prostitution, l'égalité dans le domaine de la formation, du choix du métier, l'intégration des femmes étrangères, etc.

Une politique de promotion de l'égalité ne signifie pas un formatage d'itinéraires de vie, égale en tous points, gommant les spécificités des femmes et des hommes. Il est indispensable de penser les différences plutôt que de les nier et le Bureau de l'égalité assume un rôle de prévention, de coordination et d'action important à ce niveau-là.

Espoir

Si j'évoque une certaine lassitude, elle n'exprime ni fatigue ou résignation et différents projets nous invitent à être optimistes tout en restant vigilant-e-s. Je suis confiante dans notre capacité à poursuivre le combat et les nombreuses démarches permettant aux femmes et aux hommes de construire leurs projets de vie de manière digne. Le Bureau de l'égalité a mis en œuvre cette année, en collaboration avec le canton de Berne, l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Il participera notamment à des actions de promotion en matière d'égalité salariale tout comme il continuera de s'engager dans différents thèmes de société.

Je ne saurais conclure sans adresser mes sincères remerciements à toutes les personnes qui donnent sens aux engagements du Bureau de l'égalité, en particulier à M^{me} Marie-Josèphe Lachat et à M^{me} Karine Marti Gigon qui ont dirigé le Bureau de l'égalité et à toutes les personnes bénévoles qui s'engagent dans la vie associative, dans des actions au quotidien en faveur de l'égalité. Ma gratitude va en outre à M^{me} Angela Fleury, actuelle cheffe, à ses collaboratrices, M^{mes} Daniella Willemin et Laure Chiquet et à Laurie Berberat, stagiaire MPC; je vous propose de leur faire confiance et de nous engager à leurs côtés.